



Service de néphrologie

VOUS ÊTES PORTEUR D'UN CATHÉTER VEINEUX CENTRAL



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

Introduction

Le radiologue vous a placé, au niveau du cou, le plus souvent en jugulaire droit, un cathéter tunnelisé à 2 voies réunies dans une même gaine.

Ce cathéter est pour vous un élément indispensable à la réalisation de vos dialyses.

Il doit permettre à chaque dialyse, l'obtention d'un débit sanguin d'au moins 300ml/min afin de vous garantir une qualité de traitement satisfaisante.

Il est donc primordial que vous soyez bien informé afin de prévenir l'apparition de complications.

Règle générale

Votre cathéter ne doit être utilisé que pour les dialyses (sauf cas exceptionnel, après autorisation expresse de l'équipe).

Soins d'hygiène

Pendant les 4 à 6 premières semaines, le pansement protecteur sera refait à chaque dialyse et ne doit en aucun cas être enlevé entre deux séances. Ensuite, un pansement protecteur transparent pourra être envisagé. Ce type de pansement reste en place une semaine.

Quel que soit le type de pansement, il doit rester hermétique, c'est-à-dire « occlusif ». S'il se décolle, il faut remettre du sparadrap par-dessus. L'infirmière refera alors le pansement à votre dialyse suivante.

En aucun cas, le pansement protecteur ne peut être mouillé : évitez la douche.

Lorsque la cicatrisation sera parfaite (après minimum 6 semaines), un pansement imperméable peut être envisagé une fois par semaine sauf la veille d'un week-end : ni le vendredi, ni le samedi.

Ce type de pansement vous permettra une douche ; le bain reste à éviter.

Précautions particulières

- Ne pas tirer ou manipuler le cathéter ;
- Eviter les chocs directs sur le cathéter.

Symptômes particuliers

Normalement, un cathéter n'est pas douloureux et ne suinte / coule pas. Si cela devait arriver, n'hésitez pas à téléphoner dans le service : +32 2 764 18 43 ou +32 2 764 70 21 ou à venir nous consulter.

Horaires

Pour rappel, le service est ouvert tous les jours de 7h00 à 19h30 sauf le dimanche durant lequel une garde est présente de 10h00 à 17h00.
En dehors de ces horaires, vous pouvez téléphoner au +32 2 764 11 11 et demander à parler au néphrologue de garde.

Nous restons à votre disposition pour toute autre question



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR



INFORMATIONS

**DÉPARTEMENT DE MÉDECINE INTERNE
ET SERVICES ASSOCIÉS**
SERVICE DE NÉPHROLOGIE

DE 08:00 À 17:00
SÉCRÉTARIAT DE DIALYSE :
+32 2 764 18 55

DE 07:00 À 19:30
TÉLÉPHONE DU SERVICE DE DIALYSE :
+32 2 764 18 50

ASSISTANTE SOCIALE :
+32 2 764 98 43

DE 08:00 À 16:21
SÉCRÉTARIAT AIDE INFIRMIÈRE
ADMINISTRATIVE (AIA) :
+32 2 764 18 53

Éditeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
Photos : Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be
